



Mai 2024

## Communiqué de presse

### Les avantages de la gestion locative à l'île Maurice

Reconnue pour son charme, sa sécurité et sa douceur de vivre, l'île Maurice figure parmi les destinations touristiques les plus populaires auprès des voyageurs du monde entier. L'accueil chaleureux de ses habitants et sa qualité de vie exceptionnelle ne sont plus à prouver et son économie est considérée comme l'une des plus fortes du continent africain.

Nombreux sont les avantages qui rendent attractifs un séjour à l'île Maurice : développement des infrastructures, contexte politique et social stable, ensoleillement et température idéale, plages paradisiaques et nature luxuriante.

Avec une demande en logement saisonnier de plus en plus forte et une fiscalité attractive, le pays offre de nombreuses opportunités pour **réaliser un investissement locatif** dont il est judicieux d'en déléguer la gestion.

### Quels bénéfices pour les investisseurs ?



Les investisseurs profitent de leur bien immobilier et de la douceur de vivre mauricienne lorsqu'ils sont sur place et le louent facilement le reste du temps.

Faire appel à un service de gestion locative à l'île Maurice, c'est profiter de nombreux avantages exclusifs pour valoriser son investissement immobilier et optimiser sa rentabilité lors des périodes où le bien n'est pas occupé.

### Un gain de temps et de sérénité pour les investisseurs

Enchaîner les trajets, planifier les entrées et sorties, s'occuper du ménage et de la maintenance courante, faire appel à des artisans de qualité, intervenir en cas de problème, gérer la comptabilité... Autant de tâches chronophages qui découragent souvent les propriétaires en manque de temps et de disponibilités. Cela est d'autant plus vrai pour ceux ne vivant pas sur place à l'année.

Faire appel à un service de gestion locative, c'est s'assurer une économie de temps et d'efforts. En déléguant ces responsabilités à un professionnel les propriétaires se libèrent du temps et gagnent en sérénité : même à distance, leur bien immobilier leur garantit des revenus complémentaires et ce sans contrainte.

## Rendement locatif et optimisation de l'investissement immobilier



Investir dans un bien immobilier à l'Île Maurice, c'est souvent l'aboutissement d'un rêve, du projet d'une vie. Il est vrai que les atouts et les charmes de « l'Île Paradis » sont, à eux seuls, des raisons incontestables de souhaiter s'y installer... Par ailleurs, grâce à la demande de location saisonnière toujours croissante, cet investissement peut être rapidement optimisé.

En effet, l'attrait des visiteurs pour les locations de logements privés permet de bénéficier d'un fort taux d'occupation et d'un excellent rendement locatif.

L'expertise et les connaissances des spécificités du pays d'un professionnel en gestion locative permettent de déterminer les bons tarifs de location, de rechercher les meilleurs profils de locataires et de réduire au maximum les risques de vacances locatives et de loyers impayés.

Ces revenus locatifs bénéficient d'une taxation réduite, suivant les mesures prises par le gouvernement mauricien pour encourager les investissements étrangers.

Optimisé, votre investissement pourra se revendre, au moment voulu, dans des conditions fiscales très avantageuses et avec une belle plus-value non taxée à la clé.

### Une fiscalité douce pour votre investissement

Afin de faciliter et encourager l'investissement immobilier à l'Île Maurice, le gouvernement mauricien a progressivement mis en place plusieurs mesures fiscales visant à attirer les investisseurs étrangers.

Ils peuvent bénéficier d'un permis de résidence et du statut de résident fiscal mauricien. De plus, la convention de non-double imposition conclue avec plusieurs pays, dont la France depuis 1980, permet à l'Île Maurice de proposer de nombreux avantages en termes de fiscalité :

- Imposition sur les revenus professionnels et locatifs plafonnée à 15%
- Aucun prélèvements sociaux (CSG/ CRDS)
- Aucune imposition sur les dividendes
- Aucune taxe foncière ou taxe d'habitation
- Exonération des biens immobiliers situés à l'Île Maurice dans l'assiette de calcul de l'IFI (Impôts sur la Fortune Immobilière)
- Exonération fiscale des plus-values immobilières en cas de revente de votre bien immobilier situé à l'Île Maurice
- Exonération de droits de succession

Ces dispositifs permettent d'investir dans l'immobilier dans l'une des plus belles destinations au monde, en profitant de son cadre de vie idyllique et dans des conditions fiscales particulièrement favorables.

## Le Domaine d'Anbalaba, un programme immobilier d'exception pour un investissement locatif rapidement rentable

Situé au sud de l'île Maurice, au cœur du village de pêcheurs de Baie du Cap et entouré par les montagnes et le lagon turquoise, [le Domaine d'Anbalaba](#) bénéficie d'un emplacement privilégié en pleine nature.

Son atmosphère paisible et authentique, son environnement préservé et ses biens immobiliers aux prestations haut de gamme, lui confèrent des atouts incontournables pour un investissement immobilier à forte rentabilité. Ils sont les garants d'une excellente rentabilité locative, en accord avec des objectifs environnementaux ambitieux en termes de développement durable.



Le Domaine d'Anbalaba commercialise des villas bioclimatiques et des villas de luxe, des appartements et des terrains à bâtir. Il offre aussi plusieurs infrastructures touristiques comme un écolodge, un spa, un restaurant, etc.

Le programme immobilier figure parmi les meilleures opportunités d'investissement immobilier à l'île Maurice avec 5,5% de rentabilité locative pour un taux d'occupation 50%.

Afin d'optimiser les investissements immobiliers de ses acquéreurs, le Domaine d'Anbalaba propose une gamme complète de solutions de gestion locative. Ses professionnels prennent en charge toutes les étapes de la mise en location de votre bien immobilier, selon ses périodes de disponibilité, et vous proposent un ensemble de prestations variées et adaptées à vos besoins.

---

### A propos du Domaine d'Anbalaba :

Le Domaine d'Anbalaba est le nouveau lieu de vie développé pour les investisseurs étrangers et les acquéreurs mauriciens dans le sud de l'île Maurice. Il est le seul programme immobilier de l'île à être intégré dans un village de pêcheurs et propose à la vente, des villas, des appartements et des terrains à bâtir. Il offre plusieurs infrastructures touristiques comme un écolodge, un spa, un restaurant, etc.

Acteur engagé, le Domaine d'Anbalaba œuvre pour le développement économique et social de Baie du Cap à travers sa fondation ASC et travaille avec des architectes et paysagistes à la conservation de la nature tropicale endémique pour préserver l'écosystème de la région.

Contact Presse : Alison Gorry - +230 5423-1124 - [alison.gorry@anbalaba.com](mailto:alison.gorry@anbalaba.com)

[www.anbalaba.com](http://www.anbalaba.com)